



Numéro de Révision: 006.0

Date de sortie: 10/05/2015

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE SF 7649 PRIMER known as PRIMER N 7649 (25GM)	Numéro IDH:	231020
Utilisation du produit:	Primaire	numéro d'item	21347
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE			
Etat physique:	Aérosol	Classes WHMIS de danger:	A, B.5, D.2.A, D.2.B
Couleur:	Vert		
Odeur:	Acétone		
DANGER:	ENTRAÎNE UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. CONTENU SOUS PRESSION. INFLAMMABLE! NOCIF EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION.		

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les vapeurs et les brouillards irriteront le nez et la gorge, et possiblement les yeux. Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation excessive de cette matière causera des maux de tête, des étourdissements, de la nausée et un manque de coordination. Nocif en cas d'inhalation.
Contact avec la peau:	Peut irriter la peau. L'action du solvant peut sécher et dégraisser la peau, provoquer des fissures et entraîner une dermatite.
Contact avec les yeux:	Les vapeurs peuvent irriter les yeux. Le contact avec les yeux entraînera une irritation.
Ingestion:	Nocif en cas d'ingestion.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Acétone	67-64-1	60 - 100
Isobutane	75-28-5	10 - 30

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	-20 °C (-4°F) Estimé
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Contenu sous pression. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. L'exposition à des températures supérieures à 49°C (120°F) peut provoquer l'éclatement du conteneur. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Tenir le personnel non nécessaire à distance. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Consulter la section 8.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 49 °C (120.2 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	1,000 ppm (2,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Isobutane	1,000 ppm STEL	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permises.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de butylcaoutchouc. Gants de polychloroprène. Les gants en caoutchouc naturel.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Aérosol
Couleur:	Vert
Odeur:	Acétone
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	172 mm/hg (68 °F (20°C))
Point / zone d'ébullition:	133 °F (56.1 °C)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.7936
Densité de vapeur:	2.0
Point d'éclair:	-20 °C (-4°F) Estimé
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	1.9 (Éther = 1)
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	1.48 %; 11.7 g/l Méthode EPA 24

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Acides.
Conditions à éviter:	Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Acétone	Non	Non	Non	Groupe A4
Isobutane	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Acétone	Oral LD50 () = 5,340 mg/kg Oral LD50 () = 5,800 mg/kg Oral LD50 () = 9,800 mg/kg Dermal LD50 () = 20,000 mg/kg Inhalation LC50 (, 8 h) = 50.1 mg/l Inhalation LC50 (, 4 h) = 76 mg/l	Sang, Système nerveux central, Irritant, Reproductif
Isobutane	Inhalation LC50 (, 15 mn) = 570000 ppm	Cardiaque, Système nerveux central, Poumon

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, inflammable
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien
Exceptions: ID8000, (Pas plus de 30 kg), Peut être considéré produit de consommation

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	AEROSOLS
Division:	2.1
Numéro d'identification:	UN 1950
Groupe d'emballage:	Rien
Exceptions:	Quantité limitée (pas plus de 1 L).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES:	Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.
----------------------	--

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b):	Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.
----------------------------------	---

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 2,3,4,5,6,7,8,10

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Sheila Gines, Affaires Réglementaires Spécialiste

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.